TARIFS REDEVANCE
« ORDURES MENAGERES »
2021

1)Pour les résidences principales et secondaires :

		2020 annuel	TARIFS 2021
PORTE A PORTE - 52 FOIS PAR AN			
	F.1	119,18	123,96
	F.2 / R.S	151,9	157,98
	F.3	182,86	190,18
	F.4	215,63	224,26
REGROUPE - 52 FOIS PAR AN			
	F.1	114,56	119,14
	F.2 / R.S	141	146,64
	F.3	167,28	173,98
	F.4	195,36	203,18

2) Pour les établissements :

PORTE A PORTE - 52 FOIS PAR AN			
PETITS UTILISATEURS		96,1	99,94
UTILISATEURS MOYENS et SERVICES PUBLICS		278,94	290,10
GROS UTILISATEURS		1379,04	1434,20
ANNEXE HOPITAL CLUIS		35,94/38,60	37,38/40,14
PORTE A PORTE - 70 FOIS PAR AN			
GROS UTILISATEURS : U EXPRESS		1675,62	1742,64

3) Pour les communes : 4,56 4,74

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME,
A NEUVY-SAINT-SEPULCRE, le 21 Décembre 2020

Christian ROBERT,
Président.

Affiché ou Notifié le :

Le Président,